



taire et d'aménagement forestier (SPIAF). En fin de journée, l'Honorable Pierre de Bané fut reçu en audience par le Secrétaire exécutif du Mouvement populaire de la Révolution et Premier Commissaire d'Etat, le Citoyen Nsinga Udjvu Ongwakébi Untubé, à qui il remit un message du Premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau au président zaïrois le Citoyen Mobutu Sésé Séko, alors absent du Zaïre. Cette journée déjà bien remplie devait s'achever par une réception officielle à la résidence de l'ambassadeur du Canada, M. Jean-Guy Saint-Martin et par un dîner offert par le gouverneur zaïrois auquel participaient plus d'une dizaine de membres du Conseil exécutif du Mouvement populaire de la Révolution.

Lors de la libation aux ancêtres, des toasts et de l'échange de discours qui suivirent, le Citoyen Pay Pay Wa Syakasigé remercia le Canada de son appui aux efforts du gouvernement zaïrois pour relancer l'économie nationale et affirma au ministre De Bané que le Canada sera un partenaire économique privilégié lorsque son pays aura surmonté ses présentes difficultés économiques. Dans sa réponse, le ministre canadien assura ses hôtes de l'appui du Canada au plan de relance émettant le vœu que cet effort conduise rapidement à un rehaussement général du niveau de vie de la population. Il remercia enfin les autorités de leur chaleureuse hospitalité.

*
* *

Au Burundi : prise de contact

Le bref séjour du ministre De Bané à Bujumbura, le 24 octobre, constitua une première puisqu'il s'agissait là de la toute première visite d'un ministre canadien en terre burundaise. Après avoir été accueilli à l'aéroport par le ministre burundais des Affaires étrangères,

Coopération canado-zaïroise dans le domaine forestier

Le Zaïre recèle la moitié des forêts tropicales denses de l'Afrique : richesse incontestable et d'autant plus intéressante économiquement parce qu'elle est renouvelable. La contribution de ce secteur au développement du pays nécessite une planification et une gestion basées sur la connaissance approfondie de la quantité et de la qualité du bois zaïrois. Le mandat confié au Service permanent d'inventaire et d'aménagement forestier (SPIAF), par le Conseil exécutif de la République du Zaïre consiste justement à réaliser l'inventaire des ressources forestières de la République zaïroise et à établir des normes en lui facilitant l'aménagement et l'exploitation rationnelle. Le SPIAF s'avère de plus en plus un organisme stable, possédant de fortes structures, et dont l'action n'est pas restreinte à une seule région mais étendue à l'ensemble du pays.

Compte tenu de l'expertise que le Canada possède dans ce domaine, étant lui-même un grand producteur de bois et de papier, l'apport du Canada au secteur forestier au Zaïre est important. La coopération dans ce domaine

fut amorcée en 1971 et le Canada contribua à la réalisation du premier inventaire forestier de la cuvette centrale. Par la suite, le Canada décida d'appuyer l'initiative zaïroise visant à créer le SPIAF.

L'arrangement particulier signé par le ministre De Bané lors de sa visite à Kinshasa les 22 et 23 octobre derniers, concerne la phase II de ce projet, commencé en 1976, et porte sur une période de cinq ans, soit de 1981 à 1986. L'assistance canadienne consistera principalement en assistance technique, en services de prise de photographies aériennes et en fourniture d'équipements, ce qui représente un déboursé global de 9 millions de dollars. La valeur de la contribution du Conseil exécutif de la République du Zaïre au projet sera, pour sa part, de 34.854.000 zaïres.

En plus de sa contribution à la gestion de la richesse forestière du Zaïre, par l'appui au Service permanent d'inventaire et d'aménagement forestier, le Canada contribue à la formation des techniciens et ingénieurs forestiers et à la réhabilitation de la société FORESCOM qui est une des plus grandes entreprises de transformation de bois du Zaïre.

M. Edouard Nzambimana, le ministre De Bané participa à un déjeuner offert en son honneur et fut ensuite reçu en audience par le président de la République, le Colonel Jean-Baptiste Bagaza. Le Canada apporte une contribution au Burundi sous forme de subventions qu'il accorde aux organismes internationaux de développement tels que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Fonds

spécial de développement de l'ACCT. Le Canada y manifeste également sa coopération à travers de nombreux organismes non gouvernementaux (ONG) et par un programme de subventions administré par l'Ambassade du Canada. Un nombre croissant de citoyens canadiens œuvrent au Burundi au sein d'organismes internationaux de coopération.